



HAL
open science

Licence professionnelle Technicien en geo-mesures et foncier

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Technicien en geo-mesures et foncier. 2016, Université du Maine. hceres-02039642

HAL Id: hceres-02039642

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039642v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Travaux publics - Géomesures et foncier

- Université du Maine

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologie, ingénierie

Établissement déposant : Université du Maine

Établissement(s) partenaire(s) : /

L'objectif de la licence professionnelle *Travaux publics - Géomesures et foncier* est de former des cadres intermédiaires spécialistes des mesures topographiques, géologiques et géotechniques qui exerceront leurs activités dans les domaines de l'aménagement du territoire ou de l'exploitation des ressources naturelles.

Au cours de leur année de formation, les étudiants acquièrent des connaissances et des compétences directement liées aux métiers visés qui sont : topographe de chantier, métreur, technicien en bureau d'étude travaux publics, technicien en laboratoire (carrière de granulats, géotechnique routière), technicien géomètre, chargé d'études foncières et d'aménagements.

La licence professionnelle propose un parcours unique organisé par le partenariat de deux établissements Manceaux : la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université du Maine, et l'Ecole Supérieure des Géomètres et Topographes (ESGT) du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). Cela lui permet de bénéficier de la mise en commun de moyens complémentaires sur deux sites proches.

La formation accueille une vingtaine d'étudiants, tous en formation initiale classique (même si d'autres modalités sont théoriquement possibles).

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle est bien positionnée dans l'offre des formations du domaine Travaux publics existant au niveau régional et national. Les enseignements, décrits malheureusement de façon succincte dans le dossier, semblent en cohérence avec les métiers visés, même s'il est difficile, entre autres, d'apprécier les enseignements de cœur de métier réalisés par les différents professionnels intervenant dans la formation. La participation du monde professionnel repose aussi sur l'accueil des stagiaires en entreprises. Peut-être faudrait-il encourager la voie de l'apprentissage pour renforcer le lien « université - entreprise », et impliquer plus de professionnels dans les projets tuteurés (proposition de sujets, encadrement, évaluation) afin de renforcer l'équipe enseignante.

Celle-ci s'est bien développée ces dernières années, et l'apport des spécificités de chacune des composantes permet de dispenser des enseignements de qualité. L'investissement des responsables et de l'équipe dans la formation doit être souligné.

Les étudiants recrutés sont principalement des titulaires de DUT *Génie civil* ou de BTS *Travaux publics* ; les efforts fournis pour diversifier le recrutement vers les L2 ne sont pas payant (un ou deux étudiants seulement). Le taux de réussite des étudiants est très bon (93 à 100 %) ; l'UE de mise à niveau semble donc atteindre ses objectifs. L'enquête nationale montre un très bon taux d'insertion professionnelle (80 à 100 %). Il est à noter qu'une information faite auprès des étudiants a permis une forte diminution des poursuites d'études, rendant ainsi conforme la finalité de la licence professionnelle. On regrette cependant que ne soit pas présentée d'analyse qualitative de l'insertion (postes occupés, employeurs).

Une attention particulière doit être portée sur la création d'un conseil de perfectionnement, composé de certains membres de l'équipe pédagogique et de professionnels, ainsi que sur ses fonctions et ses modalités de fonctionnement. Cette réflexion sur le pilotage serait aussi l'occasion de mettre en place une évaluation systématique des enseignements par les étudiants.

Points forts:

- Offre de formation originale dans le domaine des travaux publics sur le plan national.
- Mise en commun des moyens complémentaires entre l'UM et l'ESGT du CNAM dans cette formation.
- Formation attractive qui offre un bon taux d'insertion professionnelle.
- Professionnalisation s'intensifiant progressivement au cours de l'année.
- Equipe pédagogique diversifiée et complémentaires (universitaires, école d'ingénieur, professionnels).

Points faibles:

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de données qualitative et d'analyse de l'insertion des diplômés.
- Difficultés à trouver des professionnels du secteur privé pour intervenir dans la formation de façon pérenne.
- Absence d'évaluations des enseignements par les étudiants.
- Contraintes d'emploi du temps liées au fait que les enseignements sont organisés sur deux sites différents.

Recommandations:

L'investissement des responsables dans cette formation est remarquable. Il doit être reconnu, et il faudrait de plus envisager qu'ils reçoivent le soutien de collègues pour certaines tâches (suivis des stages, projets tuteurés, ou autres). Il serait également souhaitable de fidéliser les quelques intervenants extérieurs (professionnels du cœur de métier) qui participent aux enseignements, et de les impliquer davantage dans le choix des projets tutorés.

Il conviendrait de formaliser le suivi de l'acquisition des compétences (livret de compétences par exemple), et d'encourager la diversité du recrutement

Enfin, il devient nécessaire que les enseignements soient évalués par les étudiants et que soit mis en place un conseil de perfectionnement.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est organisée en cinq unités d'enseignements (UE) : Mise à niveau (8 ECTS) ; Culture Générale (3 ECTS) ; Projet Tuteuré (14 ECTS) ; Géo-Mesures (16 ECTS) ; Stage (19 ECTS). Si le cursus paraît en adéquation avec les objectifs de la formation et les métiers visés, l'absence dans le dossier du contenu précis des enseignements est regrettable. Aucune indication n'est donnée concernant les enseignements dispensés par les professionnels.</p> <p>Les compétences professionnelles en rapport avec chaque UE ne sont pas non plus indiquées.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette licence professionnelle est la seule au niveau régional à proposer un enseignement approfondi qui va de la topographie à la géologie appliquée.</p> <p>La formation s'appuie sur des partenaires professionnels du secteur public (Conseil Général, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et du secteur privé (Carrières de Voutré, Géomètres experts).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La formation est pilotée par deux responsables pédagogiques (un responsable par établissement partenaire). L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de l'Université du Maine, d'enseignants-chercheurs et d'enseignants de l'ESGT et d'un nombre</p>

	<p>« variable » d'intervenants professionnels recrutés par l'un ou l'autre des sites ; toutefois, leurs professions ne sont pas précisées, et il est difficile d'apprécier le volume horaire qu'ils assurent. La fiche ADD indique que 45 % des enseignements sont assurés par ces professionnels, sans préciser s'ils sont en lien avec le cœur de métier. Il paraît difficile de pérenniser les interventions de certains professionnels.</p>
Effectifs et résultats	<p>L'effectif des différentes promotions est relativement stable au fil des ans, limité à une vingtaine d'étudiants pour faciliter l'accès aux laboratoires et les visites en entreprises.</p> <p>Le taux de réussite des étudiants est très bon car ils varient entre 93 et 100 % ces dernières années.</p> <p>Les taux de réponses aux enquêtes d'insertion augmentent pour atteindre 80 % en 2012. Les résultats révèlent que le taux d'insertion professionnelle des diplômés est très satisfaisant ; il n'est cependant pas présenté d'analyse qualitative de cette insertion, ce qui est regrettable.</p> <p>Le taux de poursuite d'études est faible (deux étudiants par an au maximum), ce qui est en accord avec la finalité d'une licence professionnelle.</p>

Place de la recherche	<p>Les liens avec les structures de recherches (Laboratoire de Géodésie et de Géomatique de l'ESGT et Laboratoire de planétologie et de Géodynamique de l'Université du Maine) ne sont pas prioritaires. Il existe cependant des interactions ponctuelles entre l'activité de recherche des laboratoires et la licence professionnelle. Les étudiants ont par exemple participé à un lever de nivellement permettant une modélisation en laboratoire afin de mesurer la réponse topographique liée au pompage d'un aquifère.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La fiche RNCP est clairement rédigée, faisant apparaître les métiers visés et les compétences associées. 45 % des enseignements sont délivrés par des intervenants extérieurs professionnels, spécialistes des secteurs ciblés (CG72, IGN, CEMEX, LAFARGE, Carrières de Voutré, CETE Ouest, CETE Normandie-Centre, géomètres experts, avocats).</p>
Place des projets et stages	<p>Deux projets tuteurés d'une durée de quatre semaines chacun, réalisés en janvier et février, permettent aux étudiants de mettre en œuvre les compétences qu'ils ont acquises au cours du premier semestre. Les étudiants sont suivis principalement par des enseignants et/ou enseignants-chercheurs. Les projets tuteurés représentent 14 ECTS.</p> <p>A l'issue de leur soutenance, les étudiants partent en stage pour une durée de 14 semaines. Le stage est crédité de 19 ECTS.</p>
Place de l'international	<p>Centrée sur un secteur d'activité très développé sur le territoire, la formation n'a pas vocation à se développer à l'international. Les rares échanges avec des pays étrangers ou étudiants étrangers ne concernent que des stages.</p> <p>Selon les années, un ou deux étudiants étrangers sont recrutés et choisissent d'effectuer leur stage en France ou dans leur pays d'origine. Quelques étudiants choisissent de réaliser leur stage hors de la France, en Suisse, au Luxembourg ou dans les pays du golfe.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est réalisé sur dossier (la LP reçoit une centaine de candidatures). L'origine des étudiants est assez diversifiée (BTS <i>Géomètre et topographe</i>, BTS <i>Travaux publics</i>, DUT <i>Génie civil</i>, L2 <i>Science de la Terre</i>), ce qui est positif. Afin d'améliorer encore cette diversité, des enseignements spécifiques ont été mis en place dans les licences générales (<i>Sciences de la vie</i> et <i>Sciences de la Terre</i>) pour augmenter l'attractivité de la formation. Cela reste cependant peu efficace.</p> <p>L'UE intitulée « Mise à niveau » et qui représente 150 heures d'enseignements permet d'apporter les bases nécessaires aux étudiants de formations initiales variées. Cela participe de la réussite des étudiants.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Pour répondre aux attentes des entreprises, de nombreuses heures de formation sont consacrées à l'utilisation d'outils professionnels (station totale, nivellement, scanner 3D et GPS, contrôle d'échantillons en laboratoire, contrôle qualité), rendant ainsi les étudiants rapidement opérationnels en entreprise. De nombreux logiciels sont utilisés pour traiter les résultats de mesures. L'informatique est utilisée comme outil de calculs de manière croissante au cours de la formation.</p> <p>Aucun dispositif numérique de type TICE n'est mis en place. Les modalités d'enseignements sont traditionnelles, en présentiel, tout en laissant beaucoup de place aux travaux pratiques.</p> <p>Il est fait mention d'un premier dossier de VAE déposé, mais celui-ci n'apparaît pas dans les statistiques.</p> <p>La licence ne permet pas d'études par la voie de l'apprentissage et aucun étudiant n'a réalisé son cursus en contrat de professionnalisation sur les cinq années, bien que cela soit possible. Seule la voie de la formation initiale est utilisée.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants sont évalués tout au long de l'année sous forme d'examens écrits en contrôle continu et/ou contrôle terminal. Pour les enseignements plus techniques, les travaux pratiques sont évalués en cours d'année.</p> <p>La composition du jury d'attribution n'est pas indiquée.</p> <p>Les règles d'attribution du diplôme ne sont pas connues. Certains coefficients de matières sont à revoir car ils ne sont pas compris entre 1 et 3.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Après une période d'acquisition des compétences « traditionnelle » réalisée en début de formation, la phase de projet tuteuré, réalisée en amont du stage, permet à l'équipe pédagogique de se rendre compte de manière effective de l'acquisition des compétences acquises dans la première partie de l'année. Toutefois, ces compétences attendues ne sont pas décrites (ou peu), ce suivi s'apparente à une estimation d'acquisition de compétences.</p> <p>La fiche RNCP indique quelques compétences transversales.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Un premier suivi « informel » des diplômés est fait au moment de leur soutenance de stage. Un deuxième suivi est fait lors de l'enquête réalisée par le SUIOP-IP, deux ans après l'obtention du diplôme. Les résultats de cette enquête sont présentés en annexe et montre un taux d'embauche variant entre 75 et 80 % ces dernières années. On regrette que le dossier ne comporte pas de liste d'entreprises embauchant les diplômés. Il semble que les poursuites d'études sont rares.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le bilan est réalisé par le jury de fin d'année, qui évalue les résultats et discute de questions pédagogiques. Les suggestions d'améliorations sont testées l'année suivante en tenant compte également du regard des intervenants extérieurs. Il reste cependant à mettre en place un conseil de perfectionnement. Par ailleurs, il n'y a pas de procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants.</p>

Observations de l'établissement

Champ de formation	Sciences, Technologie, Ingénierie
Intitulé du diplôme	Licence professionnelle Travaux-Publics Géomesures et Foncier

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

Nous avons pris connaissance des remarques ou recommandations des experts de l'HCERES, suite au retour des rapports d'évaluation de notre formation. Nous n'avons pas d'observation particulière à apporter, les remarques ou recommandations ont été prises en compte dans la construction de la prochaine offre de formation de cette mention.

Pour Le Président de l'Université du Maine
La Vice Présidente FVU
Anne DESERT

